



# MARDI 21 NOVEMBRE

## JOURNEE D'ACTION

### DES MAINTENANT

### 18 H POUR TOUS

### les enseignants de SEGPA et EREA

### Synthèse incluse

#### Nous revendiquons :

##### 🕒 Pour les instituteurs/ professeurs des écoles

L'alignement sur les obligations de service des autres enseignants du second degré (PLP, certifiés).

##### 🕒 Pour les PLP

Mise en place immédiate de mesures compensatoires financières pour cette année 2000/2001.

**Pour que cesse la discrimination vis à vis de ces personnels.**

#### Nous exigeons aussi :

##### *Pour les enseignants*

- Tout poste spécialisé pourvu par des titulaires du CAPSAI S
- Revalorisation de la fonction d'enseignant spécialisé (1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degré)
- Une indemnité de sujétion spéciale correspondant à 30 points d'indice supplémentaires
- Ancienneté supplémentaire : 3 mois pour 1 an (déjà appliqué pour les ZEP)
- Possibilités facilitées de départ à la retraite (compte tenu de la pénibilité de la fonction).

##### *Pour les élèves*

- Respect des maxima horaires
  - Enseignement des disciplines artistiques et EPS
  - Remplacement des enseignants en congé
  - Des infirmières, des psychologues, des rééducateurs, des médecins, des assistantes sociales en nombre suffisant.
-

**UNSEN-CGT** – 263, rue de Paris – case 549 – 93515 MONTREUIL cedex - Tél. : 01.48.70.17.67

Télécopie : 01.49.88.07.43 – e-mail : [unsen@cgt.fr](mailto:unsen@cgt.fr) – internet : <http://www.ferc.cgt.fr>